

# DOCTEUR GUSTAVE CHAPUIS

**Conseiller Général du canton Toul-sud de 1885 à 1898**  
**Conseiller Général du canton Toul-nord de 1907 à 1919**  
**Sénateur de 1911 à 1920**  
**Maire de Toul de 1914 à 1919**  
**Conseiller municipal de Toul**

26 septembre 1925, le conseil municipal de Toul, présidé par Albert Denis qui, après onze années d'éclipse, vient de reconquérir la mairie, décide que le nom de la rue du Pont-Caillant sera remplacé par celui du docteur Chapuis et que, conséquemment, celle-ci s'étendra de la rue de la République à l'angle des rues Lafayette et Pierre-Hardie. Le choix de cette rue, pour honorer celui qui fut député pendant 18 ans, sénateur et maire de Toul, était dicté par le souhait et la volonté des habitants de la rue du Pont-Caillant.

Gustave Chapuis est né à Viterme (Côte d'Or), le 12 janvier 1851, d'un père franc-comtois et d'une mère toulouise. Après de brillantes études, il se destine à la médecine. Lorsque la guerre de 1870 éclate, il est étudiant à l'hôpital de Toul. Durant le siège de Toul où les blessés affluent à l'hôpital, il seconde les docteurs Laforêt, Emile Bancel, Henri Liouville et Adolphe Leclère.

## Chapuis pendant la guerre de 1870

Après la capitulation de la ville, le 23 septembre, avec son frère Edmond, Chapuis s'enfuit de Toul et rejoint les Chasseurs des Vosges, à Lamarche, où l'autorité militaire a



LA RUE DU PONT-CAILLANT,  
REBAPTISÉE RUE DU DOCTEUR CHAPUIS, EN 1925.

décidé d'aménager le camp de la Vacheresse. C'est de ce camp qu'une trentaine de francs-tireurs investiront le village de Fontenoy pour faire sauter le pont. Chapuis, qui a acquis une solide expérience dans les soins à apporter aux blessés se voit confier, malgré son jeune âge, l'organisation et la direction de l'hôpital de campagne. Il restera à ce poste jusqu'à la fin de la guerre.

## Début d'une longue carrière politique

De retour à Toul, il reprend ses études et, en 1878, il est reçu docteur en médecine. Un an plus tard, il entre au conseil municipal présidé par Edouard Deligny. En 1881, il présente une liste aux élections municipales contre le maire sortant. Dans son programme, il propose la suppression

du Sénat (en 1911, il sera élu sénateur!), l'augmentation de la garnison, la construction d'un marché couvert, l'interdiction des manifestations extérieures des cultes -en clair des processions religieuses-, la laïcisation du personnel de l'école municipale de filles (la Maison-Dieu). Ces deux derniers points vont engendrer, au sein du conseil municipal, une crise qui durera pendant cinq ans.

### La laïcité, sujet de discorde

Si Gustave Chapuis ne gagne pas les élections, il sauve, tout de même, sa place de conseiller. Dès lors, son action est dirigée en faveur de la laïcité de l'école communale.

Le 17 juin 1881, alors que la majorité du conseil municipal doit faire front à une grave crise, au sujet de la laïcité, voulue par l'opposition, le maire de Toul, Edouard Deligny, à la suite du décès de son épouse, démissionne. Prosper Mahalin, premier conseiller dans l'ordre du tableau, est nommé délégué dans les fonctions de maire. Mais il refuse et c'est Etienne Maginot qui est nommé maire de Toul. Un an plus tard, toujours en raison de la laïcité, il doit se démettre de ses fonctions. Jules Dolot lui succède, pour peu de temps car le problème de la laïcité est loin d'être résolu. Le 15 décembre 1884, quatre conseillers, Greiner, Bouchon, Léon Denis et Gustave Chapuis démissionnent; ce dernier, dans un communiqué, justifie sa décision: *Envoyé par mes concitoyens pour défendre, au sein du conseil municipal, le principe de la laïcisation et obtenir celle de l'école communale de la Maison Dieu, à défaut de créations de nouvelles, des déclarations formelles de M. le Maire, ne me permettent plus d'espérer une solution favorable à cette question.* Chapuis reviendra au conseil municipal et il en sera même, un jour, le maire.

En 1886, il est élu conseiller général. Dans le chapitre consacré à

Julien Cordier, nous avons vu comment, après avoir été battu aux élections législatives de 1885 et de 1889, il remporte celles de 1893. Il entre alors au Palais Bourbon pour 18 années. De tous les députés toulois qui l'ont précédé et qui lui succédèrent, il est, assurément, celui qui a le plus marqué de son empreinte l'Assemblée Nationale. Ses interventions à la tribune furent multiples et il est à l'origine de plusieurs lois. Nous y reviendrons.



LE DOCTEUR GUSTAVE CHAPUIS  
AVANT 1925.

### L'homme

Gustave Chapuis était très populaire. Conscient de la faveur de ses concitoyens, il cultivait son capital de sympathie, aidé, il est vrai, par son dévouement et son affabilité, qualités que lui reconnaissaient ses adversaires politiques. Grâce à sa profession, à une époque où, à Toul, on comptait les médecins sur les doigts d'une main, il se flattait de connaître tout le monde. Pendant longtemps, on parla, à Toul, de la visite du général André, ministre de la Guerre, à l'hôpital où le docteur Chapuis présentait tous les malades, les appelant chacun par leur nom. Gustave Chapuis ne connaîtra pas l'usure du

pouvoir, les électeurs lui renouvelleront leur confiance jusqu'en 1914, année où il sera élu maire de Toul.

Le nouveau député était un homme bon, sans pour autant tomber dans l'angélisme; s'il respectait ses adversaires, il n'en était pas moins redoutable dans les joutes oratoires. Impulsif, il lui arrivait, même, de faire le coup de poing. Le 5 février 1898, lors d'un meeting à la salle Poirel à Nancy, Chapuis envoie au tapis un journaliste de *la Croix* qui s'obstinait à interrompre l'orateur, le député Hubbard. Deux mois après, le 11 avril, à Gondreville, alors qu'il terminait de présenter son programme, il fut pris à partie par le docteur Brullard qui souhaitait l'interroger sur l'affaire Dreyfus et son appartenance à la franc-maçonnerie. Le député ressentit cette intervention comme une injure et, pour toute réponse, lui appliqua, écrira *La Moselle*, *le plus beau soufflet qu'un jésuite ait jamais reçu.* Le frère cadet du docteur Brullard qui voulut s'interposer, ne dut son salut qu'à la fuite, une trentaine de personnes voulant lui faire un sort. Le docteur Chapuis, s'il se servait facilement de ses poings pour convaincre les électeurs, savait également encaisser les coups. Il se souvint longtemps de *l'argument* que lui décocha, en pleine figure, son collègue, le député Cadenot, dans la salle des pas perdus de l'Assemblée. Quant au parlementaire boxeur, il eut quelques difficultés à s'asseoir pendant les jours qui suivirent car Chapuis, qui était de forte corpulence, le projeta à terre, non sans lui avoir fait traverser la salle où les députés aiment tant se retrouver après les séances.

Ses opposants devaient, également, compter sur le sens qu'il donnait à l'honneur. Ceux qui l'ignoraient ou l'oubliaient en firent les frais. En novembre 1899, Loup Bertoz, rédacteur en chef de *l'Echo Toulinois* fut provoqué en duel par Chapuis pour un article jugé diffamant. Le journaliste

se rétracta et le duel n'eut pas lieu. Le gérant du *Patriote Toulouais*, en octobre 1903, peut-être plus courageux ou inconscient, refusa d'apporter un démenti au papier paru dans le *Patriote*; il lui en coûta une blessure occasionnée par la lame de Chapuis qui pénétra son avant-bras, sur une longueur de huit centimètres. Il y eut probablement d'autres duels engagés par Chapuis.

### Première législature

Le député Chapuis, à l'Assemblée, s'inscrit, tout naturellement, au groupe des *Républicains radicaux* et devient membre de la commission de l'Armée. Député d'une ville de garnison, il se souciera, durant toute sa carrière, d'apporter une amélioration au sort des soldats. Sa première préoccupation concerne la nourriture servie aux militaires et, plus précisément, les conserves de viande. En 1885, il fait voter une loi qui porte son nom pour que les conserves de viande soient fabriquées sous contrôle de l'Etat, avec uniquement du bétail élevé en France ou dans les colonies. Il s'intéresse, également, au projet de loi sur les pigeons voyageurs, sur les droits de douane lors de l'importation de blé. Le député Chapuis, soucieux des intérêts des agriculteurs prônait le protectionnisme.

16 Pendant ces premières années, son intérêt se porta, également, sur les crédits destinés aux dépenses de l'expédition de Madagascar, sur la réforme de l'impôt sur les boissons. Médecin, il se préoccupa du recrutement des étudiants en médecine et en pharmacie (1897) et des intérêts du corps de santé. La ville de Toul souffrait des servitudes militaires; aussi, il fut très attentif lorsque cette question vint à l'Assemblée, en 1898.

### Sahune de Lafayette

À la veille des élections de 1898, compte tenu de son bilan, le député de Toul aurait pu envisager cette

consultation avec sérénité, mais la candidature de M. Pourcet de Sahune de Lafayette vint quelque peu troubler cette relative tranquillité.

De Sahune de Lafayette, sous-préfet de Toul pendant 15 ans, avait, après sa démission en 1896, été élu conseiller général du canton Toul-Nord et maire de Toul, un an plus tard. Dès la déclaration de sa candidature aux cantonales de 1896, de Sahune suscita l'inquiétude chez le député de Toul. Chapuis, alors qu'il avait pris le parti de ne pas intervenir dans la campagne, dut revenir sur sa position. *À la Moselle* il déclara: *En apprenant qu'il (Sahune de Lafayette) allait solliciter le mandat de conseiller général, n'ai-je pu voir, dans cette première entrée en scène, que le prélude d'une campagne qui serait menée avant l'expiration de mon mandat législatif, en vue de me remplacer aux élections prochaines. La lutte n'est pas pour me déplaire, aussi j'espère que le Comité républicain démocratique trouvera, pour cette élection, un candidat qui saura porter, haut et ferme, le drapeau qui lui sera confié.* Et le porteur de drapeau fut Samson, négociant en faïence, et non juif. Car, bien évidemment, les antisémites de tous crins ironisèrent sur le patronyme du candidat qui dut faire une mise au point, en affirmant que son nom était bien un nom chrétien et qu'il figurait dans le calendrier des Postes. *Saint Samson* ne dut pas prendre parti à cette élection, car le candidat Samson ne fut pas élu, c'est de Sahune qui recueillit le plus grand nombre de voix, le propulsant, ainsi, sur la scène politique.

Mais, revenons aux élections législatives de 1898. Quatre candidats sont en lice.

De Sahune de Lafayette déjà cité. L'homme se targue d'avoir, pour aïeul, le général de Lafayette et l'ancien président de la République, Casimir Perrier, pour cousin. Ce qui est exact pour ce dernier; en revanche, pour

Lafayette, c'est le père de Sahune qui a relevé le nom du célèbre général.

Né le 9 décembre 1855, de Sahune, après de médiocres études et sans diplôme, diront ses adversaires, est nommé sous-préfet de Vauziers, il est alors âgé de 24 ans. Il lui sera reproché de devoir cette nomination à son cousin Casimir Perrier. Deux ans plus tard, il est muté à Toul.

*Républicain modéré*, son programme n'est pas très éloigné de celui de Chapuis. Ce qui les oppose, c'est, principalement, la réforme de l'impôt. Si Chapuis est favorable à l'impôt progressiste sur le revenu, Sahune, lui, préfère l'impôt proportionnel à la fortune, *tel qu'il a été pensé d'après les principes de la révolution française.* Pour ce qui est de la laïcité des écoles, des aides à apporter aux agriculteurs, du maintien de la liberté des bouilleurs de cru, de la future construction de la ligne de chemin de fer Toul-Thiaucourt, les deux candidats ont les mêmes opinions. En revanche, de Sahune reproche à Chapuis son soutien au cabinet Léon Bourgeois et son opposition à celui de Méline. Les deux hebdomadaires toulousiens soutiennent, chacun, un des deux candidats républicains: *La Moselle*, organe du *Comité Républicain Démocratique*, prête ses colonnes au député, d'autant que Chapuis a pris la direction politique de ce journal, depuis que son directeur, Emile François, a écrit un article sur le sous-préfet jugé trop violent par Chapuis. *L'Echo Toulouais*, relaie les idées de de Sahune.

Le troisième candidat n'est pas un inconnu puis qu'il s'agit de Gustave Piquart, candidat *Républicain Catholique*. En 1893, il était déjà présent à l'élection qui a vu la victoire de Chapuis (voir chapitre *Cordier*). Son programme est le même qu'en 93. Ses chances de l'emporter sont quasiment nulles, surtout depuis l'annonce de la candidature de l'abbé Hémonet.





## L'abbé Hémonet.

Profondément antisémite, son programme peut se résumer en un slogan *sus aux juifs qu'il faut bouter hors de nos frontières*. Dans une lettre adressée à *L'Echo Toulouais*, il écrit *Catholiques et Français, debout sur nos frontières silencieusement envahies par le juif étranger qui est le Judas et le bourreau de la France catholique, comme il le fut du Christ*.

Dans sa profession de foi qu'il envoie aux électeurs, l'abbé promet, s'il est élu, de chasser les juifs de l'administration, de l'armée, du pays. Pour le *candidat anti-juif*, c'est ainsi qu'il se définit, le juif ne peut être qu'un étranger à la solde de l'Allemagne, n'ayant qu'un but, spolie le pays et préparer son invasion par l'ennemi d'outre-Rhin.

Ses prises de position extrémistes et ses démêlés avec Mgr. Turinaz, évêque de Nancy et de Toul, lui ont valu d'être *interdit*. Condamné deux fois par Rome, l'abbé nie pourtant être frappé d'interdit. Pour cette raison, le journal *La Croix* lui refuse son soutien et lui préfère Piquart. Qu'importe, *le Républicain de l'Est* portera ses couleurs, même si cette feuille de Commercy fait dans l'anticléricalisme.

Le docteur Chapuis reprend les grandes lignes de son programme de 93 et se déclare adversaire, à égal degré, de la réaction et du socialisme. Lui aussi, tout en appelant à la tolérance, affiche un antisémitisme calculé; en pleine affaire Dreyfus, il ne faut surtout pas perdre de voix.

La campagne est d'une rare violence. Elle répond aux souhaits des électeurs qui se déplacent, en masse, aux réunions des candidats. 1500 personnes, c'est le chiffre moyen, à Toul, pour soutenir, voire conspuer, les aspirants députés. Les Toulouais, venus entendre l'abbé Hémonet, sont

si nombreux que les salons de l'Hôtel de Ville ne suffisent pas à les contenir; un grand nombre d'entre eux attendent dans la cour. Ce jour-là, l'abbé peut proférer ses habituelles injures et menaces contre les juifs, sans être interrompu car pas un détracteur n'ose lui apporter la contradiction et c'est aux cris de *À bas, les juifs* que les électeurs se séparent.

Chapuis dirige plutôt ses attaques contre de Sahune de Lafayette, car il s'agit d'être présent au deuxième tour. Hémonet, tout aussi calculateur, fait, lui aussi, du maire de Toul, sa cible privilégiée, car il espère qu'au second tour, une partie des voix des catholiques se porteront sur son nom. Quant au pauvre Piquart, il suscite bien peu d'intérêt; les autres candidats et les électeurs l'ignorent avec superbe. Et pourtant, c'est lui qui va se retrouver au second tour.

Résultats du premier tour :

Chapuis	6 756 voix
De Sahune	3 581 voix
Hémonet	2 502 voix
Piquart	751 voix

De Sahune de Lafayette, respectant la tradition républicaine, se retire et appelle à voter pour le docteur Chapuis. Désavoué dans sa propre ville (423 voix contre 1149 à Chapuis), il se démet de ses fonctions de maire. C'est Albert Denis qui lui succédera. Le maire démissionnaire avait tout loisir pour méditer sur la prophétie de *la Moselle* qui avait écrit : *Si M. Sahune devient sourd, ce ne sera certainement pas du bruit de la sonnette du président de la Chambre*.

Hémonet, conscient que les jeux sont faits, se retire sans gloire ni panache, ce qui ne l'empêchera pas d'être élu conseiller général de Domèvre quelques semaines plus tard, victoire relative puisqu'il ne devance son adversaire que de onze voix.

Les mauvaises langues prétendirent que Piquart *groggy* par son faible

score en oublia de se retirer et il réussit l'exploit, alors qu'il avait obtenu un peu plus de 5% des voix au premier tour, de tomber à moins de 2% au deuxième. Un triomphe pour Chapuis qui aligne 84% des suffrages, modérés, il est vrai, par 14% de bulletins nuls et 37% d'abstentionnistes.

Les deux grands perdants de ces élections sont de Sahune de Lafayette et le sous-préfet de Toul, Alexis de Salmon, qui avait soutenu le maire de Toul.

L'impôt, l'armée, la santé, le Toul-Thiaucourt, les bouilleurs de cru et la suite de l'affaire Dreyfus restent, pour la nouvelle législature, les préoccupations premières du député de Toul.

L'affaire Dreyfus suscite un immense intérêt chez les Français. Aussi, tout homme politique se doit de faire connaître son sentiment sur cette affaire. Chapuis ne s'y soustrait pas, loin s'en faut. Aveuglé par son antisémitisme, il votera contre toutes les lois favorables à Dreyfus. Comme son ami Albert Denis, il participera à la campagne de presse dirigée à partir de *la Moselle*, contre le capitaine Dreyfus, (voir chapitre *Albert Denis*).

Plus tard, beaucoup plus tard, Chapuis reconnaîtra son erreur et l'innocence de Dreyfus.

## Elections législatives de 1902

Trois candidats s'affrontent. Chapuis, député sortant, l'abbé Hémonet, déjà cité, et le docteur Gillet de Lucey, nationaliste. Si l'abbé Hémonet se déclare le candidat anti-juif, ses deux adversaires, à des degrés moindres, affichent, eux aussi, des sentiments antisémites.

Pour cette nouvelle campagne, Chapuis, en désaccord avec Emile François, propriétaire de *la Moselle*, avertit les électeurs qu'il n'y aura pas

de journaux attirés pour le soutenir. Il tiendra donc de nombreuses réunions publiques contradictoires pour faire connaître son programme et promet qu'il traitera ses adversaires avec une entière courtoisie. Le docteur Gillet n'en fut pas moins traité de lâche pour s'être caché pendant la guerre, et les locaux du *Patriote Toulouais* qui le soutenait furent mis à sac. Le candidat fut même assiégé à son domicile et dut se barricader. Un an après ces élections, le pauvre Gillet sera l'objet d'une campagne de presse l'accusant d'attentat à la pudeur; le procureur ordonnera une enquête. Il ne nous a pas été possible de connaître les résultats des investigations de la justice.

Les résultats du premier tour donnent 6 674 voix à Chapuis, 5 726 voix à Gillet et 1 301 à l'abbé Hémonet. Déçu par son faible score, l'abbé se désiste en faveur du docteur Gillet. Mathématiquement, Chapuis devrait être battu et pourtant, grâce aux abstentionnistes du premier tour qui se déplacèrent au second, il l'emporte par 7 404 voix contre 6 585 à Gillet.

Les réjouissances qui suivirent la réélection du docteur Chapuis sont à la dimension de la crainte que la défaite possible avait suscitée, énormes. Le 11 mai au soir, après la proclamation des résultats, un millier de personnes se réunissent dans la cour de l'Hôtel de Ville puis, musique en tête, le bon peuple se dirige vers la place de la République. Le porte-flambeau ouvre la marche; ce soir-là, il a remis le flambeau et brandit un mannequin qui se veut être le docteur Gillet. Place de la République, Fisson, rédacteur du *Patriote Toulouais*, non pas en personne mais sous la forme, lui aussi, d'un mannequin semble attendre le candidat malheureux. Lorsque le défilé arrive sur la place, ce sont plus de 3 000 hommes et femmes qui scandent le nom de Chapuis. La foule se dirige, ensuite, vers Dommartin, non sans avoir mis le feu à l'effigie de Gillet. Quant à celle de Fisson, elle sera

précipitée dans les eaux de la Moselle. Le retour de tous ces gens à l'Hôtel de Ville ne passa pas inaperçu, loin s'en faut. Arrivés dans la cour de l'ancien palais épiscopal, les supporters de Chapuis acclamèrent, encore une fois, le nom du député puis rentrèrent chez eux. Sûr, on savait s'amuser en ce temps-là.

### Les élections de 1906

Pour cette élection, deux candidats sont en lice, Gustave Chapuis et, un nouveau venu, Ernest Billiet, le *Billiet du pape*, comme le qualifie l'équipe de campagne du docteur Chapuis.

Ernest Billiet, candidat *républicain libéral et progressiste*, est soutenu par le parti clérical. Avant de venir à Toul se frotter à Chapuis, Billiet avait échoué, quelques années plus tôt, à une élection législative à Lyon. Pour le récompenser d'avoir porté les couleurs des catholiques, il fut décoré, au nom du pape, de la croix de chevalier de saint Georges le Grand. Les anti-cléricaux s'en donnèrent à cœur joie, et la *Moselle* publia, le jour de l'élection, un article dont nous avons extrait ces quelques lignes : *Le Billiet du pape avait organisé, à Toul, dimanche à 2 heures, dans son repaire de la rue d'Inglemur, une grande conférence publique à laquelle étaient*

**ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**  
DU 6 MAI 1906

---

**Le Comité Républicain Libéral Progressiste**  
AUX ÉLECTEURS DE L'ARRONDISSEMENT DE TOUL

---

**Messieurs les Électeurs,**

Le comité qui s'appelle « Comité Républicain Démocratique » a toute honneur une fois de plus de vous adresser par des mandataires qu'il a eus le plaisir de désigner pour les faire écouter.

Il est capable de montrer que le Dr Chapuis a été battu en progressant qu'il avait exposé aux électeurs en 1902 et en 1905 et en 1906, un comité composé avec la signature de M. Bédet (?), d'attaquer M. Billiet, candidat libéral-progressiste, et de vous faire écouter sur les dangers de l'avenir.

Répondons à ces deux points.

**I° Les attaques contre M. Billiet.**

Ces attaques ne sont pas très méchantes — et pour qui connaît les précédents de politique du Comité Démocratique et de la *Liberté*, il y a une obligation à tirer de cette manifestation, c'est que le parti du candidat libéral-progressiste est inattaquable.

Or bien que très jeune, M. Billiet a eu passé 10 ans plus de douze ans qu'il fait des mandataires publics, qu'il organise des syndicats et des sociétés agricoles; toutes les personnes qui sont au courant de son travail syndical et socialiste, ad de la loi de 1906, amplement ses soins, et il a fait toute l'expérience de son Comité républicain-démocratique, pour que ses mandataires ne soient pas étonnés de ce qui se passe sur le terrain de la politique générale des faits : les renseignements lui ont été fournis — et il se trouve dans l'impossibilité de mettre en doute la loyauté républicaine de M. Billiet. C'est qu'on effectue le programme exposé aux électeurs de Toul en 1906, consacré absolument avec le programme présenté aux électeurs de Toul en 1902, et avec les déclarations de son Comité (journal de 1906).

M. Bédet est obligé de se réclamer sur l'échec de 1902 ! Il fait passer très haut que M. Billiet a été battu en 1902 par M. Maurice Faure.

Qu'est-ce que cela prouve ?

La situation était très difficile !

M. Maurice Faure, vice-président de la Chambre des députés, ancien député, lorsque d'affaires locales, avait au Parlement et dans sa représentation, une situation que n'a pas M. Chapuis ! Il y a une chose, entre un vice-président chargé de présider les débats — et un conseiller dont la fonction est d'approuver la bêtise et de surveiller les bêtises.

De plus M. Billiet était très jeune — et très-bien vu à Paris — et d'être le premier candidat républicain. Il a réussi à obtenir à grouper 7.000 voix sur une liste ; ce qui n'est pas mal !

Faut-il rappeler que M. Chapuis à travers-quantité de fois, n'obtenait que 1.000 voix dans l'arrondissement de Toul, où il était connu depuis sept ans — qu'il travaillait bien, il obtenait encore avec moins de voix que le candidat monarchiste — que depuis il n'a jamais passé qu'en ballottage et avec l'aide de la presse officielle.

Cela est-il nécessaire de dire que la situation en 1906 n'est pas ce qu'elle est en 1906 ?

TRACT EN FAVEUR D' ERNEST BILLIET.

comviés, tous les marguilliers et sacristains des communes environnantes. Environ 300 de ces chevaliers de l'éteignoir et du goupillon avaient répondu à l'appel du chevalier de Saint-Georges le Grand. Le bureau était formé de l'ex-général Michon, encadré des deux plus jolis spécimens de la calotte rurale, MM. Petitgrand, maire révoqué de Bruley, et Douzain, maire de Saizerais..., le reste de l'article à l'avenant.

Compte tenu de la personnalité du candidat opposé au député sortant, la campagne est presque entièrement centrée sur les suites de la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Chapuis qui, en 1905, avait voté cette loi, entreprit, alors, une tournée de conférences dans les villages, non seulement pour justifier son vote, mais également pour expliquer, selon lui, les bienfaits de la loi de Séparation.

À la veille de l'élection, il lui suffit de reprendre les arguments qu'il avait développés quelques mois plus tôt : liberté pour chacun de pratiquer la religion de son choix, mise à disposition et gratuité des lieux de culte et transmission des biens de l'Eglise aux fidèles, justifiée, d'après Chapuis, par les inventaires tant décriés à l'époque.

Billiet, lui, est partisan d'un rapprochement entre l'Eglise et l'Etat. Le candidat du clergé se veut être, aussi, le défenseur des opprimés, des petits et des humbles, et propose, s'il est élu, de faciliter la vente des vins du pays à l'armée.

À noter que Gustave Chapuis avait, enfin, obtenu le rétablissement du privilège des bouilleurs de cru. Les résultats sont sans appel, Chapuis est réélu avec 8 510 voix contre 5 641 à Billiet (Billiet deviendra sénateur de la Seine!).

Après cette brillante quatrième élection, on ne voit pas qui, quatre ans plus tard, pourrait battre ou même



**CARICATURE DES DEUX HOMMES FORTS DU TOULOIS, ALBERT DENIS, MAIRE DE TOUL, ET GUSTAVE CHAPUIS, PARUE DANS LA MOSELLE DU 17 MAI 1902. LES DEUX AMIS COLLABORAIENT À CET HEBDOMADAIRE. LA SYMBOLIQUE DE CE DESSIN EST TRÈS PARLANTE, CHAPUIS BARRE ET DENIS RAME; C'EST SOUVENT LE CAS EN POLITIQUE.**

inquiéter Gustave Chapuis. Aussi, c'est avec confiance qu'il aborde les élections de 1910. La droite, après ses échecs répétés, semble laminée; aucun homme n'ayant une quelconque notoriété n'ose affronter le député sortant. Il faut dire que la ville de Toul et les deux cantons Toul-sud et Toul-nord sont détenus par la gauche.

Un homme monte, cependant, au créneau, un obscur, *un simple ouvrier*, comme il se définit lui-même, Stirnemann, jardinier de son état. Candidat *protestataire contre le régime anti-libéral*, il demandera, s'il est élu, *une plus juste répartition de l'impôt, une retraite mieux comprise, avec une diminution de la durée de l'attente et surtout la liberté de l'enseignement*, ce qui n'est pas pour déplaire aux catholiques et, pour plaire à tout le monde, il dénonce les 6 000 francs d'indemnités que se sont votés les députés.

Chapuis, comme pour les élections précédentes, dresse le bilan de son mandat. Durant les quatre années passées, il a proposé une loi organisant l'infirmerie des Invalides; il a, en outre, pris part à la discussion sur la loi concernant l'amnistie et il est intervenu pour que la viande servie aux soldats soit une viande de qualité et non malsaine, comme c'était souvent le cas. Dans son programme, il se déclare favorable à la diminution du nombre des députés, au maintien du scrutin uninominal, mais avec la péréquation, c'est-à-dire l'égalisation du nombre des électeurs dans chacune des circonscriptions, à l'extension de l'arbitrage en matière de conflits internationaux, à la neutralité absolue de l'Etat en matière religieuse, à la défense de l'école laïque, à la participation des travailleurs aux bénéfices des entreprises, à l'application et au développement de la loi sur l'assistance aux vieillards et infirmes et de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes.

A la suite d'une campagne électorale sans éclat, Chapuis est réélu avec 8 902 voix, contre 3 910 à Stirnemann.

Pour la troisième fois, Chapuis est questeur de la Chambre. Membre de la commission des travaux et des chemins de fer, il s'intéresse, après avoir obtenu la ligne Toul-Thiaucourt, à la réalisation d'un chemin de fer d'intérêt local dans les départements du Jura, du Doubs et de la Saône-et-Loire.

### Sénateur et maire de Toul

Quelques mois après les élections législatives, Joseph Mangin, sénateur inamovible, décède. Albert Denis, qui a déjà brigué son entrée au Sénat, pense que son heure est enfin arrivée; ses amis politiques en décident autrement et c'est Chapuis qui est désigné pour cette élection partielle. Le député emporte le siège de sénateur, au premier tour, avec 520 voix, contre 374 à Georges Keller, adjoint au maire de Lunéville, et 106 à Gentil, ancien gouverneur des colonies. C'est Albert Denis qui succédera à Chapuis à la Chambre des Députés. Nous verrons, dans le chapitre suivant, les conséquences de cette élection et la rupture entre Gustave Chapuis et Albert Denis.

1914, Albert Denis n'est pas réélu député, il se démet aussitôt de ses

fonctions de maire et c'est Gustave Chapuis, bon gré mal gré, qui lui succède à la tête de la ville.

### Le déclin

1919, Chapuis est battu par Lucien Lafarge aux élections cantonales de Toul-nord, canton qu'il représentait depuis 1907; auparavant, il avait été conseiller général du canton Toul-sud, de 1886 à 1898. Cet échec relatif, dû, en grande partie, aux abstentionnistes, amorce le déclin de la carrière politique du docteur Chapuis. Le 11 janvier 1920 ont lieu les élections sénatoriales. Trois sièges sont à pourvoir en Meurthe-et-Moselle. Trois toulous, parmi les onze candidats, sollicitent les suffrages des grands électeurs : Lucien Lafarge, Gustave Chapuis et Albert Denis, qui ne se sont toujours pas réconciliés.

Albert Denis fait cavalier seul, alors que Chapuis se présente avec Albert Lebrun et Henri Mengin.

Deux candidats sont élus au premier tour : Albert Lebrun et Louis Michel. Albert Denis, qui a obtenu 312 voix, et Lafarge 133 voix, maintiennent leur candidature alors que Chapuis les devance avec 407 voix. Aucun des six candidats restés en lice au deuxième tour n'ayant obtenu la moitié des voix, on procède à un troisième tour de scrutin pour départager les candidats

qui ne sont plus que deux, Chapuis et Henri Michault. C'est finalement ce dernier qui l'emporte avec 650 voix contre 411 à Chapuis.

*L'Echo Toulous* qui n'avait soutenu aucun des trois candidats toulous, déplore et regrette que *pas un candidat n'ait consenti à se retirer au lieu de s'entêter à poursuivre, jusqu'au bout, la réalisation de vaines querelles personnelles.*

Après cet échec, victime de l'ostracisme de ses amis, Chapuis se retire de la vie publique et c'est dans la solitude -il était veuf- et bien modestement, dans son appartement rue Gambetta, qu'il termine ses jours.

Sans fortune personnelle, il ne s'était pas préoccupé d'assurer financièrement ses vieux jours. Bien au contraire, lorsqu'il était médecin, il dispensait, à qui en avait besoin, des consultations gratuites. Le vieux lutteur, c'est ainsi qu'affectivement on le surnommait, fut pris d'un malaise début décembre 1920. Hospitalisé à Bonsecours à Nancy, il devait décéder le 22. Le docteur Chapuis n'avait pas de descendance.

VOTRE HORLOGER BIJOUTIER

Bijouterie Or - Argent  
Réparations soignées

**D. STEINBACH**

Parvis Saint-Gengoult  
54200 TOUL  
☎ 03 83 43 16 98

The logo for Ravon is a stylized, cursive script of the word "Ravon" enclosed within a circular border. The background of the logo area is filled with a repeating pattern of small, decorative floral or geometric motifs.

**TOUTES COMPOSITIONS FLORALES**  
Place des Trois Evêchés • TOUL • Tél. 03 83 43 04 07

M E M B R E I N T E R F L O R A